

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DU GRAND GUERET

Publié le 20/12/23
Mis en ligne le 21/12/23

Extrait

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-trois, quatorze décembre à dix-sept heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'Auditorium de la Bibliothèque Multimédia du Grand Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Convocation envoyée le : 08/12/23

Etaient présents : M. Guy ROUCHON, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Thierry DUBOSCLARD, M. Michel PASTY, Mme Marie-France DALOT, M. Thierry BAILLIET, M. Eric CORREIA, M. Erwan GARGADENNEC, M. Benoit LASCoux, M. Henri LECLERE, Mme Christine MARRACHELLI, Mme Claire MORY, M. Christophe MOUTAUD, Mme Françoise OTT, M. François VALLES, M. Guillaume VIENNOIS, M. Jean-Pierre LECRIVAIN, M. Dominique VALLIERE, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Jacques VELGHE, M. François BARNAUD, M. Alain CLEDIERE, M. Michel SAUVAGE, Mme Michèle ELIE, M. Eric BODEAU, M. Patrick GUERIDE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Armelle MARTIN, M. Xavier BIDAN, M. Pierre AUGER, Mme Patricia GODARD, M. Jean-Luc MARTIAL, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA, M. Philippe PONSARD

Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : M. Christophe LAVAUD à Mme Lucette CHENIER, Mme Olivia BOULANGER à M. François VALLES, Mme Marie-Line GEOFFRE à M. Eric BODEAU, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS à M. Erwan GARGADENNEC, Mme Marie-Françoise FOURNIER à M. Guillaume VIENNOIS, M. Ludovic PINGAUD à M. Christophe MOUTAUD, Mme Corinne TONDUF à M. Henri LECLERE, Mme Corinne COMMERGNAT à M. François BARNAUD, M. Patrick ROUGEOT à M. Philippe PONSARD, M. Philippe BAYOL à M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHOZZINI à M. Jean-Luc MARTIAL

Etaient excusés : Mme Mireille FAYARD, Mme Viviane DUPEUX, Mme Sylvie BOURDIER, M. Gilles BRUNATI, Mme Véronique VADIC, Mme Ludivine CHATENET, Mme Célia BOIRON

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 37

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 11

Nombre de membres excusés : 7

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres ne participants pas au vote : /

Nombre de membres votants : 48

Secrétaire de séance : Eric BODEAU

FOURRIERE CANINE : TARIFS 2024

Rapporteur : M. Eric BODEAU

Dans le cadre du fonctionnement de la fourrière canine intercommunale, il est proposé de reconduire pour 2024 les mêmes tarifs que ceux adoptés lors du Conseil Communautaire du 29 juin 2023.

Ces tarifs sont ceux appliqués dans le cadre des marchés publics conclus avec le gestionnaire de la fourrière, l'ESAT-APAJH et le vétérinaire, la clinique vétérinaire de la Gare de Guéret.

Concernant les fournitures vétérinaires, les médicaments sont multiples et sont utilisés en fonction de chaque cas ; il est impossible de voter des tarifs de vente précis pour chaque produit utilisé. Aussi, pour les tarifs des médicaments et des produits ne figurant pas dans la liste jointe, il est proposé de facturer à l'usager de la fourrière, le prix d'acquisition de ces fournitures, remisé de 20 %. (hors antibiotiques). Pour tout acte non prévu dans la liste jointe, le prix pratiqué par le vétérinaire sera le prix public remisé de 50% comme indiqué dans le marché conclu avec la Clinique Vétérinaire de la Gare.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité décident :

- d'approuver pour 2024 les tarifs liés à la gestion de la fourrière et aux prestations et fournitures vétérinaires,
- d'approuver que le prix des autres médicaments ou produits vétérinaires, soit fixé comme suit : prix d'acquisition remisé de 20 %,
- d'approuver que le prix de tout autre acte du vétérinaire non prévu dans la liste jointe soit fixé comme suit : prix pratiqué par le vétérinaire, remisé de 50%,
- d'autoriser M. le Président à signer tous les actes liés à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Et ont signé les Membres présents
Pour Extrait Conforme
Le Président

Eric CORREIA




Le secrétaire de séance
Eric BODEAU



TARIFS FOURRIERE CANINE

PRESTATIONS OU FOURNITURES	PRIX EN EUROS TTC
Frais de garde par jour à la fourrière	10
Frais de recherche du propriétaire	10
Intervention de capture durant les heures d'ouverture de la fourrière	41
Intervention de capture en dehors des heures d'ouverture de la fourrière	51
Consultation par le vétérinaire	25,20
Prise de sang sans AG	12
Prise de sang avec AG	42
Identification par le vétérinaire	36
Vaccin CHPPI + Pneumodog (ou équivalents) y compris la prise en charge , la fourniture et le remplissage du carnet de vaccination	37,20
Vaccin CHPPI ou équivalent y compris la prise en charge , la fourniture et le remplissage du carnet de vaccination	31,20
vaccin CHPPILR ou équivalent	43,20
Vaccin pneumodog ou équivalent y compris la prise en charge , la fourniture et le remplissage du carnet de vaccination	16,80
Stérilisation (en fonction du poids de l'animal)	105
	115,50
	132
Stérilisation (en fonction du poids de l'animal) et suivi postopératoire	192,60
	208,80
	225,60
Prise en charge animal blessé sauf week-end	18
Prise en charge animal blessé week-end	45
Hospitalisation incluant toutes les interventions	216
Journée d'hospitalisation	27
Journée d'hospitalisation supplémentaire	12
Acte de perfusion	26,40
Acte de transfusion	144
Suivi d'un animal mordeur ou suspecté de rage	25,20
Suivi avec visite d'évaluation comportementale	145,20
Radiographie	30
Radiographie supplémentaire	10,20
Echographie	40,80
Déplacement fourrière et prix Km/commune	12 (2,5)